

TEMOIGNAGES VOISINS D'ÉOLIENNES

Bonjour , je voulais vous raconter mon histoire .

j'ai acheté une maison en bretagne nord au dessus de Guingamp et j'ai été obligé de la revendre à perte pour arreter de subir des tortures sonores que l'on appelle infra sons , de jour comme de nuit , et pourtant j'étais à 9 km à vol d'oiseaux des eoliennes de Plouisy ,

mais quand ils ont changé un aerogenerateur en septembre 2019 , les infra sons sont devenus une torture de tous les jours vents dominant ou pas .

Pour sauver la peau de mon animal et moi même (malade cardiaque deux opertions et stents actifset autres pathologies) , je ne pouvais plus vivre dans ma maison , j'ai du la vendre , laisser mon oseraie de quatre cents boutures d'osier plantées en 2017 , boutures venant de villaines les rochers , Mr Métézeau .

Et abaisser mon prix de vente , m'asseoir sur les travaux réalisés poele tubage , fenetres portes fenetres et portes d'entrées en Pvc et double vitrage etc...

Je tenais à vous faire savoir mon histoire car les infrasons ne se limitent pas à 500 metres ou 1500 metres d'une habitation plus le bruit de machine a laver perpetuel .

Je pensais acheter une maison qui m interessait du coté de Boussay , mais quand j ai decouvert ce chantier futur d'eolienne au petit Pressigny , je me suis senti abattu , mais jusqu'ou iront ces charlatans qui ne pensent qu'a profiter des subventions pour un rendement electrique catastrophique , notre gouvernement est il aussi mal informé que cela ? nos énarques n ont ils pas la capacité de se documenter sérieusement sur le sujet , nos élus municipaux sont ils tous aussi bêtes ?les préfets sont ils tous pourris ?

j'ai tant de mal à accepter ce pourrissement de la science par ces gens ingrats qui ne voient que leur enrichissement personnel au détriment de la qualité de vie des gens en milieu rural ,

Je tenais à vous faire part de ma colére contre ce projet qui défie le bon sens , je vous prie d'agréeer , Madame ,monsieur , mes sincères salutations .

Arnaud Pernet Kersanté

Dix pour cent de la population malade du fait de la présence d'éoliennes

C'est la conclusion d'une enquête effectuée par l'association SOS

Danger éolien dans le département de l'Aisne portant sur 359 malades situés dans un cercle de 30 km autour de Marle et concernant les villages de Thiernu, Machecourt, Le Hérie la Viéville, La Neuville Bosmont, Dizy le Gros, Montigny sous Marle, Autremencourt, Châtillon les Sons, la Ville aux Bois.

Mr Jean Noël RAINAUD

LA JAROUSSEE

16310 SAINT COUTANT

Je soussigné, Jean Noël RAINAUD, viens témoigner des difficultés rencontrées suite à l'installation du parc éolien sur les communes de SAINT COUTANT-VIEUX CERIER – CHAMPAGE MOUTON.

J'ai construit pour ma retraite, une maison importante au lieu- dit FOND BARAUD sur la commune de SAINT COUTANT, dans les années 2015.

L'installation du parc éolien a suivi dans les années 2017, projet pour lequel j'étais plutôt favorable, ayant confiance aux arguments commerciaux du promoteur.

Une des éoliennes se trouve être à 600 m et dans un couloir aérien qui amène sur ma maison les bruits éoliens avec les vents dominants d'ouest.

La situation de gêne acoustique et visuelle est telle, que j'ai dû renoncer à habiter cette maison qui est fermée.

Les tentatives de revente ou la location se sont toutes soldées par un échec après de nombreuses visites des intéressés sur les lieux.

Les agents immobiliers l'ont déclarée invendable

Et pour moi, elle est inhabitable !!

Que faut-il faire ? Je n'ai aucun recours et pas l'énergie d'entreprendre une procédure et contre qui ?

J'ai investi dans ce projet, toutes mes économies, pour une maison écologique, c'est-à-dire, aux normes d'isolation des maisons passives, avec un surcoût de construction de l'ordre de 40%.

Je vous invite à venir sur les lieux pour juger par vous-même de la gêne créée par ce parc éolien.

Fait à Saint Coutant le 17 septembre 2020

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Rainaud', with a long horizontal stroke underneath.



ASEN Fresneville Vallée du Liger

8 février, 22:47 · 🌐



Courrier Picard du 08 février 2022

Éolien : le bruit de leurs nuits sans sommeil

DELPHINE CATTOUX

Colette Bourgois et Maryse Leullier, de l'association ASEN Fresneville- Vallée du Liger. Elles ne comptent plus les réveils en pleine nuit, liés aux bruits divers générés par le parc éolien.

Une habitante de la commune, gênée dans son quotidien par le bruit généré par l'éolienne la plus proche de chez elle, a adressé un nouveau dossier aux services de la préfecture. Elle y a compilé les ressentis d'autres riverains dont le sommeil est fortement perturbé.

Maryse Leullier a oublié ce qu'était un sommeil réparateur. Depuis la mise en service du parc éolien d'Arguel, Saint-Maulvis, Andainville en 2017, ses nuits sont rythmées par le bruit des pâles, plus ou moins intense en fonction du vent. « Au début, je croyais que c'était ma machine à laver qui tournait la nuit. Et je me suis aperçue au fil du temps que ça venait des éoliennes ».

La plus proche de la maison de Mme Leullier se trouve à environ 630 mètres ; mais elle en a neuf en vue depuis sa ferme. « Quand on a appris qu'un parc allait se faire ici, je ne me méfiais pas. Je n'avais absolument rien contre les éoliennes. Je n'ai même pas participé à l'enquête publique », continue celle qui fait désormais partie de l'association ASEN Fresneville – Vallée du Liger, qui vise à défendre l'environnement et à informer les habitants concernés par l'implantation d'éoliennes.

PAS DE REPOS TOTAL

Car les impacts de ces machines sur la population sont bien réels si l'on en croit les réclamations qu'a compilées Mme Leullier pour constituer un second dossier qu'elle a adressé à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL de la Somme) la semaine dernière. « Parc éolien trop bruyant, bourdonnement permanent, insomnie et problèmes de santé. Apparition de fissures sur l'habitation », évoque une voisine. « Nuisances sonores nuit et jour, dégradation du cadre de vie, brouillage des ondes TV et radio », relève un autre couple du village.

Quant à Maryse Leullier, elle a demandé à son médecin traitant d'écrire noir sur blanc que le bruit dégagé par les éoliennes nuisait à la qualité de son sommeil, ce qui impactait directement sur sa santé. Pour les habitants, le phénomène serait amplifié par le fait que le village repose sur des souterrains. « Il y a quelque chose qui parcourt le corps. C'est indéfinissable, mais cela empêche les corps de connaître un repos total », poursuit Mme Leullier, qui a déjà fait appel plusieurs fois à la société Energie Team, société exploitant le parc, afin qu'elle vienne mesurer le bruit des éoliennes proches de sa ferme, et procéder à un bridage.

Selon elle, un premier relevé a été effectué du 15 janvier au 12 juin 2019. Puis la société a de nouveau mesuré le bruit entre le 24 juillet et le 18 août 2019, « une période anticyclonique pendant laquelle il n'y avait pas de vent. Forcément, les résultats allaient dans le sens de la société », pointent Mmes Leullier et Bourgois, présidente de l'ASEN Fresneville – Vallée du Liger. Qui avec le sonomètre du téléphone, peuvent mesurer jusqu'à 80 décibels quand les éoliennes tournent « alors que le niveau sonore autorisé est de 70 ».

LES BRUITS SOLIDIENS

De même que les études ne prennent pas en compte ce qu'on appelle « les bruits solidiens », c'est-à-dire, dans ce cas précis, les sons transmis par les parois de la grange du corps de ferme de Maryse Leullier, ni les infrasons, basses fréquences et champs électromagnétiques autour des câbles de raccordement de ces éoliennes. L'association demande aujourd'hui à ce que ces contrôles ne soient plus réalisés par les exploitants d'éoliennes eux-mêmes, mais par des organismes indépendants. « Il faudrait aussi mettre en place une étude épidémiologique comme le demande l'académie de médecine depuis 2017 et l'Anses pour mesurer l'impact des éoliennes sur le sommeil ». En attendant, les habitants de Fresneville situés à proximité des éoliennes continuent de vivre en scrutant les bulletins météo.